

TÉLÉGRAPHE OFFICIEL.

Laybach, mercredi 18 mars 1812.

AVIS : MM les abonnés qui doivent tout ou partie de leurs abonnemens tant sur l'année 1811 que sur le premier sémeſtre 1812, ſont inſtamment priés d'en verſer le montant à la Direction du Télégraphe établie à Laybach N.º 180, aux Bureaux des poſtes de leur réſidence et arrondiſſemens, ou de l'adreſſer au Directeur par toute autre voie aſſurée.

EXTERIEUR.

ÉTATS-UNIS.

Washington, 26 janvier. Nos gazettes contiennent pluſieurs piéces importantes. La corréſpondance qui a eu lieu entre le miniſtre et M. Monroé, a été communiquée au congrès. Le préſident, en la communiquant, annonce qu'elle offre une preuve continuelle de la politique hostile du gouvernement anglais.

L'acte autorisant la levée d'une armée de vingt-cinq mille hommes, a reçu la ſignature du préſident.

Du 28. On aſſure que M. Forſter a demandé à notre gouvernement une répoſe catégorique à la queſtion ſuivante : Si nos préparatifs de guerre ſe faiſoient dans la vue d'envahir quelques uns des établiſſemens de S. M.

On dit qu'en cas de guerre avec la Grande-Bretagne, cinquante mille hommes ſe ſont offerts pour s'emparer du haut et du bas Canada, ſans occaſionner aucuns frais à notre gouvernement.

Ce ſont les jeunes gens de la Montagne-Bleue, les colons de Maſſachuſette, Vermont, New-Hampſhire, Connetient et New-Jorck ; ſi cela eſt néceſſaire, on lèvera encore un plus grand nombre d'hommes. (*Jour. de l'Emp.*)

ANGLETERRE.

Londres, 25 février. D'après des nouvelles de Palerme, des perſonnages du plus haut rang, et membres du gouvernement ſiilien ont été arrêtés par ordre du lord Bentinck.

VARIÉTÉS.

Une énorme baleine ſ'eſt échouée, le 7 février à la pointe de Saint-Quentin, diſtrict d'Abbeville. La marée ſe retirant, l'a laiſſée à ſec ſur la grève.

A peine fut-elle aperçue, que tous les habitans de la côte ſe rasſemblèrent pour la mettre en piéces ; on aſſure que plus de trente charlots attelés de quatre chevaux ont été occupés à transporter ce colosse, dont on eſpère tirer près de quatre mille livres d'huile. Cette baleine avoit quatorze mètres de long ſur trois de hauteur.

On prétend que, frappée d'abord d'un coup de bêche, elle eut encore la force d'ouvrir une gueule de deux mètres de large, et qu'elle jeta un cri ſi épouvantable, que pluſieurs perſonnes qui ſe trouvoient devant elle tombèrent à la renverſe et ſans connoiſſance. Pluſieurs membres des autorités conſtituées ſe ſont tranſportés ſur les lieux,

On mande de Nottingham, que les briseurs ont encore caſſé cinq métiers le 20 février ; ils étoient armés de mousquets et de piſtolets.

L'actéon, sloop de guerre, a apporté la nouvelle qu'une ſédition avoit éclaté parmi nos troupes à Sainte-Hélène. Les mutins avoient réuſſi à s'emparer du gouverneur et quelques jours après il a été délivré, et l'ordre ſ'eſt rétabli. Sept des principaux mutins ont été exécutés, et quarante envoyés en Angleterre. (*Jour. de l'Emp.*)

EMPIRE D'AUTRICHE

Vienne, 22 février. On ne connoît point encore au juſte l'époque du départ de S. M. La grande quantité de perſonnes qui, chaque jour, ſe préſentent aux audiences, fait croire que le voyage de notre Souverain n'eſt pas éloigné. On penſe toujours que S. M. ſe rend à Prague.

Le prince de Hohenzollern, général de cavalerie, eſt mort, il y a huit jours, à Brunn : il étoit propriétaire du beau régiment de cavalerie, célèbre par la bravoure qu'il montra ſous l'Empereur Ferdinand 1er, en délivrant ce prince des mains des révoltés ; en récompense de cette action, ce régiment a le privilège, lorsqu'il paſſe ici, de défilér par la ville et par le château.

La mort a moisſonné auſſi à l'âge de 24 ans, le prince d'Auersperg, dont le mariage avec la principale fille ainée du prince Lobkowitz a été célébré avec tant de pompe au mois de ſeptembre dernier, à Eisenberg, en Bohême. (*Gaz. de France.*)

Du 23. S. M. I. a montré dernièrement combien elle a à cœur l'obſervation exacte des lois contre les jeux de hazard, en faiſant punir avec la plus grande ſévérité une ſociété d'officiers que la police de Vienne a ſurpris comme elle ſe livroit à ce dangereux paſſe-temps.

Les dernières redoutes qui ſe ſont données à la ſalle d'Apollon ont été extrêmement brillantes. L'Empereur, l'Impératrice et les archiducs y ont aſſiſté. L'ambassadeur français continue à donner des fêtes où la magnificence

et ont dû conſtater l'eſpèce particulière de cette baleine.

Les perſonnes qui ſont un peu au courant des divers phénomènes qu'offrent différentes branches de l'histoire naturelle, ſavent que les perles fines du commerce ſe trouvent dans certaines coquilles fort voisines par leur genre de celles des huîtres, et que la partie intérieure de ces mêmes huîtres eſt la nacre de perle, avec laquelle on fait maintenant tant de jolis ouvrages. Les journaux ſ'occupent beaucoup aujourd'hui des perles que l'on vient de trouver dans les coquilles de quelques rivières d'Autriche ; mais il eſt bon de ſavoir que cette prétendue découverte n'a rien de nouveau. Linné avoit remarqué il y a fort long-temps que quelques fleuves de Suède nourriſſoient des animaux à coquilles qui produiſoient des perles aſſez belles ; ſ'occupant même des moyens de faire produire un plus grand

s'unit au goût et à la gaieté. Les bals qui en font partie sont très-animés. Celui du 15 de ce mois a été honoré de la présence des archiducs; il y avoit plus de 500 personnes.
(*Jour. de Paris.*)

HONGRIE.

Semlin, 8 février. La nouvelle de la dénonciation de l'armistice a produit une sensation fâcheuse en Serbie: à Belgrade et ailleurs, l'on desiroit la paix.

On sait actuellement que les divisions Langeron et Markoff n'ont pas cerné, mais seulement observé la forteresse de Rudschuk avant la conclusion de l'armistice.

Les troupes russes évacuèrent alors la rive droite du Danube, à cause du manque de vivres.

Les plénipotentiaires turcs ont déclaré formellement que la Porte-Ottomane ne consentiroit à aucune cession de territoire: et les russes, mécontents de la longueur des négociations, ont dénoncé l'armistice.

On s'attend à une campagne sanglante. Le grand-visir paroît devoir rester à son poste: il a la confiance des troupes; il est vrai que l'été dernier il lui a été impossible de pénétrer dans la Valachie, et que le corps de Tschapan-Oglou est perdu pour la Porte; mais c'est le seul malheur arrivé au grand-visir pendant la dernière campagne: tout le monde convient qu'il a montré beaucoup de valeur et de sang-froid à la bataille de Rudschuk, et que si la cavalerie turque avoit pu exécuter les mouvemens ordonnés par lui, la victoire n'eût point été douteuse.
(*Jour. de l'Emp.*)

SUISSE.

Lucerne, 9 février. Parmi les entreprises d'une véritable utilité, qu'on a exécutées récemment en Suisse, on peut citer comme une des plus remarquables celle qui a eu pour objet l'exploitation des bois qui couvrent une des parties les plus sauvages et les plus élevées du mont Pilate, situé dans nos environs sur le lac des quatre cantons. La manière dont on en fait descendre le bois, mérite l'attention du voyageur. Depuis des siècles, on n'avoit point porté la hache dans ces hautes forêts de sapins, restées inutiles aux habitans des vallées environnantes. Des masses de rochers escarpés, entrecoupées de précipices non moins difficiles à franchir, sembloient opposer des obstacles insurmontables à la coupe de ces bois. Ces difficultés que n'ont pas su vaincre les ignorans montagnards, ont cédé

nombre de perles à ces animaux, soit en leur donnant une certaine nourriture, soit en faisant des trous à leur test, etc. Long-temps on fit un secret de ces opérations, mais le peu de valeur de ces perles ne dédommageoit point des soins qu'on se donnoit. Ces résultats peu favorables tiennent à la différence même des animaux. L'huître qui produit les perles fines et que l'on pêche sur les côtes de l'Amérique méridionale ne ressemble nullement à la moule à perle des fleuves d'Europe, et celle-ci ne donne que très-rarement des perles qui puissent entrer en comparaison avec celles que l'on pêche dans les mers méridionales.

Coni, 24 février.

Le 9 du courant, à trois heures environ après minuit, étant en route, le docteur Perotti s'est trouvé tout-à-coup entouré d'une atmosphère si lumineuse qu'elle l'éclaira

à l'industrie des habitans du plat pays. Trois bourgeois de Brugg, dans le canton d'Argovie, ont acheté, de la commune d'Altnacht, situé au pied du Pilate, une étendue considérable de bois sur cette montagne, et ont fait pratiquer, au-dessus des précipices et des rochers, une espèce de canal de deux lieues de longueur, formé de plus de 20,000 troncs d'arbres, et par le moyen duquel on peut faire descendre, du haut de la montagne jusqu'au fond de la vallée, sur le lac, le plus gros bois, dans un intervalle de 3 à 6 minutes.

Pendant les travaux de ce canal qui ont duré 10 mois, deux ouvriers qui se sont exposés témérairement ont perdu la vie. Cet ouvrage ressemble à un pont étroit, qui tantôt s'appuie sur des hauteurs isolées, tantôt semble suspendu en l'air à une élévation de 350 pieds, et forme ainsi 1411 arches. Le milieu de cette espèce d'aqueduc reçoit l'eau qui s'écoule du haut de la montagne, et favorise la chute du bois jusqu'au fond de la vallée.

(*Gaz. de France.*)

INTERIEUR.

EMPIRE FRANÇAIS.

Nevers, 26 février. Un jeune homme, de 15 à 16 ans, fut conduit, il y a quelque temps, du fond de l'Illyrie dans notre ville. Il y a environ un mois que, desirant retourner dans sa famille, il obtint une feuille de route. Arrivé à Lyon, il s'aperçoit qu'il a perdu la feuille qui lui servoit de passe-port. Sans ressources dans cette ville, il se détermine à revenir à Nevers, sans oser cependant se présenter chez la personne qu'il avoit quittée. Pendant quelques nuits, il n'a d'autre retraite qu'une étable en ruine et abandonnée. Trois écoliers, Maréchal, Perret et Jules Martenot, le rencontrent; l'un d'eux le loge dans le cabinet qui lui sert de bibliothèque; et tous les trois trouvent le moyen de lui former un lit. Ils se privent d'une partie de la nourriture qu'on leur donne pour en fournir à leur cher prisonnier. Ce n'est qu'après une huitaine de jours que les parens découvrent le secret de leurs aimables enfans; ils ne veulent pas leur céder en humanité, et se chargent du jeune illyrien jusqu'à ce qu'il soit placé convenablement, ou qu'il ait reçu des nouvelles de sa famille. Le jeune homme, ému de tant de bonté, dit qu'il veut vivre parmi les Français. On parle de lui à

pendant l'espace de quelques minutes. Le ciel étoit couvert de nuages mobiles, semblables à ceux que l'on observe l'été dans les orages; des éclairs serpenoient de temps en temps d'un nuage à l'autre; la neige tomboit avec violence, et le vent d'est qui souffloit étoit impétueux et froid. L'atmosphère, la campagne, la neige, tout paroissoit en feu. Le docteur Perotti est d'avis que la cause de ce météore est le fluide électrique qui, se trouvant accumulé dans un nuage qui étoit à son zénith, s'est servi des flocons de neige comme de conducteurs, pour venir s'équilibrer avec celui de la terre. Comme ce fluide étoit très-abondant, dit-il, la capacité des flocons de neige n'étoit pas suffisante pour le contenir dans l'état d'électricité latente, il a dû se rendre visible et produire ce phénomène très-singulier.

Ma il prefetto, qui le fait inscrire au nombre des jeunes gens que l'on forme en régiment. S'il étoit encore de ces hommes atrabilaires qui prétendent que l'homme est méchant en sortant des mains de la nature, de tels traits, qui ne sont pas rares, pourroient les convertir.

(Jour. de Paris.)

Romans, 18 février. La ville de Romans vient d'être témoin d'un de ces traits de bravoure qui dans plusieurs circonstances ont caractérisé ses habitans :

Les grandes pluies et la fonte des neiges, dont nos environs étoient couverts, ont considérablement grossi la rivière d'Isère qui baigne nos murs; depuis 1778, elle n'avoit pas été aussi grosse: plusieurs rues avoient un mètre d'eau; on étoit obligé d'y aller en bateau. Avant-hier la pluie ayant cessée, les habitans sont allés au bord de l'Isère examiner sa hauteur; Madame Biette, qui avoit été, comme les autres, attirée par la curiosité, étoit devant le port Thomé, où la pente est très rapide; elle glissa et disparut dans le tourbillon; les spectateurs poussèrent un cri d'effroi; mais le danger étoit trop grand, personne n'osoit la secourir. Le sieur Frandon, seul, au-dessus de la crainte, se précipita dans l'eau, et, en plongeant, rencontra cette malheureuse femme qui luttoit dans les flots; elle le saisit aussitôt par une jambe et ne lâcha prise que lorsqu'elle fut à bord; le sieur Frandon s'est débattu pendant six minutes, il a paru deux fois au-dessus de l'eau et deux fois il a été entraîné; enfin, ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'une troisième fois il est parvenu à sauver cette victime.

(Gaz. de France.)

Paris, 3 février. S. M. a signé le contrat de mariage de M. le baron de Grenner, colonel commandant le bataillon de l'école impériale polytechnique, avec Mlle Flore Lamy; de M. le baron Meriège, adjudant-commandant avec Mlle Gibert, et de M. de la Bassée, officier au 20e régiment de chasseurs à cheval, avec Mlle de la Bassée.

(Gaz. de France.)

— 4 mars. Son Exc. le ministre des manufactures et du commerce, vient d'accorder deux licences pour établir une fabrique de sucre de betterave à Lyon, ou aux environs de cette ville; l'une sous le n° 23 à M. Michel Canard Delysle; et l'autre, sous le n° 24 à M. Gouge aîné. Les cultivateurs, assurés d'un débouché, s'empresseront sans doute de semer de la betterave dans le voisinage

GIORNALE DI MEDICINA PRATICA

Compilato da

VALERIANO LUIGI BRERA

Professore di Clinica medica nella R. Università di Padova

V O L. I.

Fasc. I. Bimestre di gennajo e febbrajo.

Questo primo numero diviso giusta il prospetto pubblicato li 20 luglio della scorso anno 1811 comprende le seguenti materie.

Sezione I. Memoria ed osservazioni. -- 1. Pensieri sulla Clorosi, del dottor Centomo. -- 2. Osservazione di una malattia singolare di cuore, del dottor Wishart. -- 3. Della Rachialgite o Spinite, dell'Editore.

Sezione II. Analisi d'Opere. -- Osservazioni patologico-terapeutiche sull'idropisia de' ventricoli del cervello, del consigl. Farmey, Berlino 8. Nuovi stromenti d'ostetricia e loro uso, del cavalier Assalini, Milano 8.

Sezione III Spirito de' Giornali Italiani. Estratti medico-pratici dal Giornale di Fisica, Chimica e Storia Naturale

ou à portée de ces Etablissements, pour les approvisionner des matières premières dont ils auront besoin.

(Gaz. de France.)

PROVINCES ILLYRIENNES.

Extrait des Minutes de la Secrétairerie d'Etat.

Au Palais des Tuileries le 9 janvier 1812.

NAPOLÉON EMPEREUR etc. etc.

Sur le rapport de notre Ministre des finances.

Vu 1.° Les articles 150 et 152 de notre décret Impérial du 15 avril dernier, sur l'organisation des Provinces Illyriennes, qui instituent, pour ces Provinces, une commission chargée de liquider les pensions existantes;

2.° L'Etat des liquidations opérés par la dite commission.

3. L'article 10 du décret du 27 février 1811.

Notre Conseil d'Etat entendu,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1. Les dix-huit-cent-quatre-vingt-deux articles de pensions ecclésiastiques, militaires et civiles, montant à la somme de cinq-cent-douze-mille-huit-cent-onze francs, portés dans l'Etat annexé au présent décret, seront inscrites sur le Grand-Livre des pensions, avec jouissance du 22 décembre 1811.

2. Nos ministres des finances et du Trésor Impérial sont chargés de l'exécution du présent décret.

Signé: NAPOLÉON,

Par l'Empereur,

Le ministre Secrétaire d'Etat,

Signé: le comte DARU.

Pour copie conforme,

Le ministre des finances,

Signé: le duc de GAËTE,

Pour Copie Conforme,

Le comte de l'Empire, Maître des Requêtes, Intendant général.

Signé: CHABROL.

di L. Brugnatelli, Giornale dell'Italiana Letteratura de' sig. fratelli da Rio; Analisi di Scienze e Lettere; Giornale Italiano per l'anno 1811; Giornale della Società medico-Chirurgica di Parma. -- Spirito de' Giornali Francesi. Estratti medico-pratici dai seg. Annales des arts et manufactures, par Barbier de Vemars; Annales de Chimie ec.; Annales cliniques de la Société de Medecine pratique de Montp-llier; Annales de Littérature médicale étrangère, par Kluyskens; Bibliothèque Britanique; Bibliothèque physico-économique, par Sonnini; Bulletin de Pharmacie, par Parmentier ec.; Bulletin de la Société des Sciences Physiques, Medicales ec. d'Orleans. Gli estratti de' Giornali Tedeschi ec. si daranno ne' fasc. seg.

Sezione IV. Varietà. -- Notizie e scoperte cliniche. Inflammatione cronica di cuore. Vaccino qual preservativo per diminuire la violenza del morbillo. Nuova forma di sfilide. Nuovo trattamento della tosse convulsiva. Rimedio contro le combustioni. Vajuolo recidivo. Riflessioni sul metodo di trattare le febbri coi purganti, proposto da Hamilton. Conferma della proprietà antivajuolosa della vaccina. Indicazione delle preparazioni d'oro proposte per

Extrait des Minutes de la Secrétairerie d'état.

Au palais des Tuileries le 2 février 1812.

NAPOLÉON EMPEREUR, etc. etc.

Sur le rapport de notre Ministre des Finances;

Vu 1.° Les articles 150 et 152 de notre décret Impérial du 15 avril dernier, sur l'organisation des Provinces Illyriennes, qui instituent, pour ces Provinces une Commission chargée de liquider les Pensions existantes;

2. L'état des liquidations opérées par la dite commission;

3. L'article 10 du décret du 27 février 1812.

Vu notre décret du 9 janvier 1812.

Notre Conseil d'Etat entendu,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

Art. 1. Les 235 articles de pensions ecclésiastiques, civiles et militaires, montant en totalité à la somme de quarante-sept-mille-deux-cent-quatre-vingt-dix-huit francs, portés dans l'état supplémentaire, annexé au présent décret, seront inscrits sur le Grand-Livre des pensions, avec jouissance du 22 décembre 1811.

2. Les deux Etats de rectifications, également annexés au présent décret, l'un des 10 articles de pensions civiles et ecclésiastiques, montant à la somme de deux mille-deux-cent-dix francs; l'autre de six articles de pensions militaires montant à la somme de mille-sept-cent-quarante francs à déduire, et d'un article de pension civile portant augmentation de cent-cinquante francs, sont approuvés.

Nos Ministres des finances et du Trésor Impérial sont chargés de l'exécution du présent décret.

Signé: NAPOLÉON,

Par l'Empereur,

Le Ministre Secrétaire d'Etat,

Signé: le comte DARU,

Pour copie conforme,

Le ministre des finances,

Signé: le duc de GAËTE,

Pour copie conforme,

Le Comte de l'Empire, Maître des Requêtes, Intendant général.

Signé: CHABROL.

curare le malattie sifilitiche e linfatiche. — *Notizie biografiche* di Tortosa e di Sabatier. *Notizie accademiche*. Prospetto della Facoltà Medica nelle 3 Università del Regno. Orazione per la solenne inaugurazione degli Studj nella R. Università di Padova. Orazioni inaugurali nella Facoltà Medica della stessa Università. Programmi accademici. — *Notizie tipografiche*. Letteratura medica italiana, francese, olandese, tedesca, inglese, russa.

Si continuerà a pubblicare questo Giornale ogni bimestre in altrettanti fascicoli di otto in dieci fogli (eccettuato il presente, che gli oltrepassa) ornati all'occorrenza di tavole in rame, e sarà diramato franco di porto ai sigg. associati dal sig. Antonio Tisato librajo abitante in Padova nella contrada di s. Carlo n. 3470. Tre fascicoli formeranno un volume, e compiranno l'associazione d'un semestre.

Il prezzo d'associazione per un semestre è in Padova

Location de la perception du droit de débit sur le vin dans la Banlieue de Trieste.

L'entreprise pour la perception du droit de débit sur le Vin dans la Banlieue de Trieste est proposée pour un an du 1er. avril 1812 au 1.er avril 1813.

Les charges, clauses et conditions sous lesquelles cette entreprise sera adjugée, sont contenues dans le cahier arrêté par le Directeur des Domaines, et approuvé par Monsieur l'Intendant de l'Istrie le 12 mars courant.

Une expédition de ce cahier dont on peut prendre connaissance, est déposée dans les bureaux de Monsieur l'Intendant, une autre dans ceux de la Direction des Domaines, et une autre dans ceux de l'administration de octrois.

La Location aura lieu le 26 du présent mois, dans l'une des salles de la maison commune à Trieste, en présence de Monsieur l'Intendant, et du Directeur des Domaines.

Trieste le 13 mars 1812.

Le Directeur des Domaines.

FAIDER.

Arrenda della percezione del Dazio sulla vendita del Vino nel Territorio (Banlieue) della Città di Trieste.

L'impresa per la percezione del Dazio sul Vino che verrà venduto nel Territorio (Banlieue) della Città di Trieste, viene proposta per un'anno, incominciando dal dì 18 aprile 1812, sino li 1° aprile 1813.

Le clausole, obblighi e condizioni, coi quali quest'Impresa sarà aggiudicata, sono contenuti nel quaderno compilato dal sig. Direttore del Demanio, ed approvato dal sig. Intendente dell'Istria li 12 marzo corrente.

Una copia di questa quaderna, dal quale si può prender cognizione degli obblighi e condizioni, è depositata nella Cancelleria dell'Intendenza, un'altro in quella del Direttore del Demanio, ed una terza in quella dell'amministrazione de' Pubblici Dazj. La locazione avrà luogo li 26 del corrente mese in una delle Sale della casa del comune di Trieste, alla presenza del sig. Intendente dell'Istria, e del Direttore del Demanio.

Trieste li 13 marzo 1812.

Il Direttore del Demanio.

FAIDER.

d'italiane L. 6, e fuori di Padova d'italiane Lire 7: 20, compresa la franchigia del porto. Gli esteri lo riceveranno franco fino alle frontiere.

Quelli, che si sono iscritti per l'associazione, sono invitati di pagarne anticipatamente il prezzo (franco di porto) al suddetto librajo sig. Tisato, se non vogliono provare ritardo nel ricevere il Giornale. Avranno inoltre cura di scrivere l'esatta indicazione del loro nome e cognome, e del preciso luogo del loro soggiorno.

Le Memorie de' Medici-Pratici e le opere nuove di Medico-Chirurgico argomento da inserirsi o da annunziarsi nel Giornale di Medicina pratica dovranno essere spedite franche di porto al medesimo librajo sig. Tisato. In altra guisa non saranno ricevute.

La Direzione delle poste in Trieste riceve le associazioni per le Provincie Illiriche.